

FICHE action

Aménagement temporel

Prendre en compte le temps dans l'aménagement urbain



Le BUREAU DES Temps



I. contexte

Le temps, 4^e dimension des villes

Dans un contexte d'accélération et de diversification des rythmes de vie, les villes sont confrontées à des déséquilibres liés à l'organisation du temps : congestion en heures de pointe, conflits d'usages entre noctambules et riverains, bureaux vides le soir et le week-end, etc.

Pour répondre à ces enjeux, l'approche temporelle propose de repenser l'aménagement urbain à travers le prisme du temps. Ce que l'on appelle « chrono-aménagement », « chrono-urbanisme » ou « aménagement temporel » consiste à intégrer la dimension temporelle dans la planification et la gestion des espaces et

infrastructures urbaines. Cette démarche permet de mieux comprendre les usages multiples et évolutifs de la ville, et d'anticiper ses rythmes et transformations à long terme. Elle invite à changer de regard : il ne s'agit plus seulement de penser la ville en termes d'espace, mais d'y ajouter cette quatrième dimension temporelle, clé de lecture essentielle pour saisir la manière dont le territoire est vécu.

Depuis les années 2010, la ville et la métropole de Rennes intègrent cette approche temporelle afin d'optimiser l'usage des espaces urbains et améliorer la qualité de vie des habitants.

II. MÉTHODOLOGIE

Décoder les rythmes et les usages de la ville

Le Bureau des temps s'appuie sur l'analyse des rythmes et des temps sociaux pour mieux connaître le territoire, orienter les aménagements et guider les projets urbains. Il mobilise pour cela plusieurs approches complémentaires :

• Temps d'accès

La forme et l'organisation des villes ont toujours été influencées par la vitesse des déplacements. Au Moyen-Âge, le rythme lent des déplacements donnait naissance à une ville compacte. Avec l'essor des transports en commun plus rapides et variés, les villes se sont étendues en étoile. Puis, l'arrivée de la voiture a bouleversé l'aménagement urbain et a créé des villes diffuses. Aujourd'hui, on fait appel aux temps d'accès (aux commerces, services, espaces verts...) comme grille de lecture pour analyser le territoire vécu et l'organisation des services de la vie quotidienne. C'est le concept de la « Ville du quart d'heure ».

• Pulsations urbaines

Chaque territoire, chaque quartier vit à son propre rythme qui varie selon l'heure, le jour de la semaine, la saison, la nuit... Comprendre ces variations aide à mieux identifier les temps forts et les temps creux, pour mieux répartir les flux et améliorer l'offre de services (transports, culture, vie associative...) pour toutes et tous.

• Chronotopie

L'usage des espaces et des bâtiments varie lui aussi en fonction des moments de la journée, de la semaine ou de l'année. La chronotopie consiste à prendre en compte de manière simultanée les dimensions temporelles (chronos) et spatiales (topos) pour penser l'espace en fonction du temps disponible et des usages possibles. Cette approche permet de déployer des surfaces de manière rapide et sobre en imaginant des lieux polyvalents, mutualisés ou réversibles, capables de s'adapter à différents besoins au fil du temps.

III. SOLUTIONS ET RÉSULTATS

Faire du temps un levier d'innovation urbaine

Le Bureau des temps promeut une approche innovante de l'aménagement urbain fondée sur la prise en compte des rythmes de vie et des temporalités urbaines, avec l'objectif de rendre les territoires plus fluides, inclusifs et adaptés à la diversité des usages au fil du temps.

Ses interventions s'appuient sur plusieurs leviers : analyses des usages et des flux, conception et planification d'espaces, processus de concertation avec des acteurs et partenaires du territoire, et actions de sensibilisation aux enjeux des différents temps sociaux.

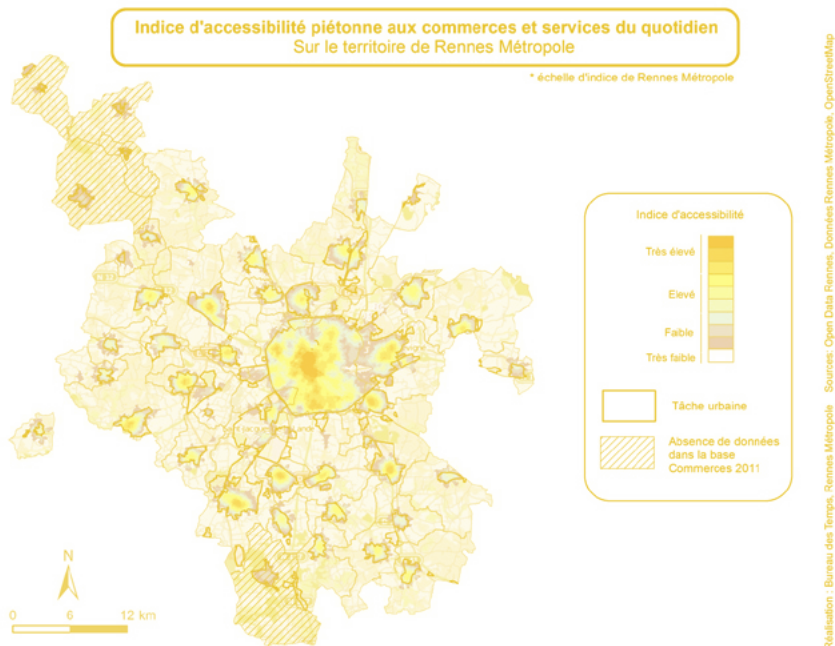
Le Bureau des temps développe notamment une démarche de chronotopie, qui vise à mutualiser ou hybrider les usages du bâti en articulant les dimensions spatiales et temporelles. Cette approche permet d'imaginer des espaces capables d'accueillir des fonctions différentes selon les moments de la journée, de la semaine ou de l'année – marchés, lieux de détente, événements culturels, etc. Elle favorise ainsi une optimisation raisonnée des espaces publics au service de la qualité de vie urbaine.

L'approche temporelle est également mobilisée pour analyser les rythmes urbains, en semaine et lors des temps creux (nuit, dimanche). Des cartographies de "pulsations urbaines" mettent en évidence les enjeux d'accessibilité à certains services, activités ou

commerces, et alimentent la réflexion sur la continuité et la complémentarité des usages urbains.

Enfin, le Bureau des temps explore des dimensions plus structurelles de la fabrique de la ville, notamment à travers la production de cartes isochrones illustrant les zones accessibles à pied ou à vélo depuis un point donné. Ces outils contribuent à penser la ville de demain à partir des mobilités douces et des temps de parcours des habitants, plus évocateurs que des distances. Dans cette optique, le Bureau des temps participe à des contributions transversales visant à intégrer pleinement la dimension temporelle dans les documents de planification urbaine tels que le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) ou le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).





Focus "cartapattes" : temps d'accès à pied aux commerces et services du quotidien

Des cartes isochrones multicritères ont été développées par le Bureau des temps en lien avec le Master SIGAT de l'Université Rennes 2 et le service SIG de Rennes Métropole, pour mettre en évidence les zones ayant accès à un ensemble de commerces et services du quotidien. Ces cartes font l'objet d'une actualisation régulière à Rennes et dans les communes de la Métropole.

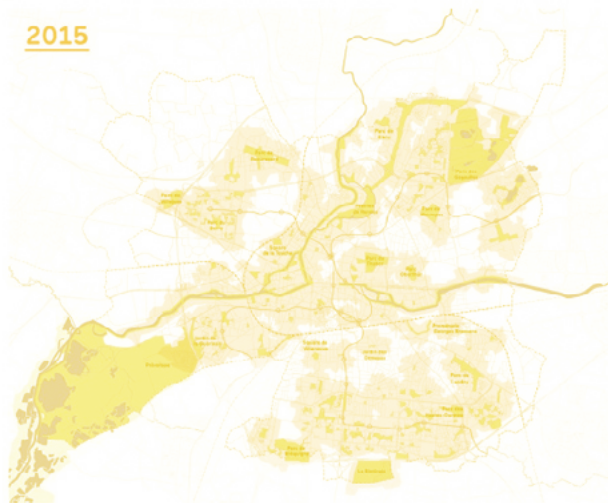
Particulièrement utiles aux urbanistes et planificateurs, ces "cartapattes" permettent d'évaluer l'attractivité de différents quartiers – existants ou en projet – en fonction de leur niveau d'accès aux services du quotidien (boulangerie, pharmacie, école, médecin...). Elles permettent également

de promouvoir les déplacements actifs (marche, vélo), favorables à la santé, à l'environnement et au lien social. Ces outils aident ainsi à identifier des zones où l'urbanisation devrait être privilégiée ou limitée. Il est possible de décliner de telles cartes en ciblant des publics (personnes âgées, collégiens...), en adaptant les services recherchés ou les vitesses de déplacements étudiées.

À titre d'exemple, ces cartes isochrones ont été particulièrement utiles pour étudier l'accessibilité aux espaces verts lors de la concertation Rennes 2030. Le travail a conduit à l'engagement que chaque rennais ait accès à un espace vert à moins de 5 minutes à pied de son domicile.

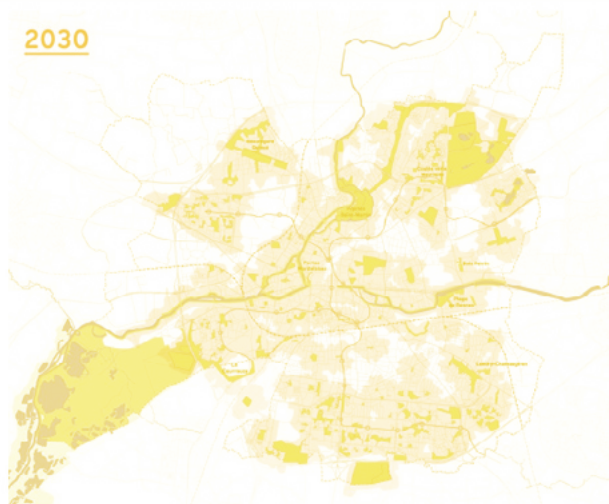


2015



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

2030



Profiter d'espaces verts
tout proches

-  Le réseau d'espaces de ressourcement de proximité (espaces de nature, cheminement le long des cours d'eau)
-  Un accès à l'eau et à la nature en moins de 5 minutes



© Rennes Métropole / Service Planification et Etudes Urbaines / Mai 2016

IV. ACTEURS ET PARTENAIRES

Diffuser la culture du temps dans l'aménagement urbain

Le Bureau des temps joue un rôle clé dans la sensibilisation à la dimension temporelle de l'aménagement urbain. Il œuvre à diffuser cette approche auprès des acteurs de l'urbanisme, des communes et des professionnels de la ville, afin de promouvoir une meilleure prise en compte des rythmes de vie et des pulsations urbaines dans l'aménagement des territoires.

En partenariat avec le réseau national Tempo Territorial rassemblant les acteurs des politiques temporelles, le Bureau des temps publie en 2016 un guide de référence destiné à partager les bonnes pratiques en matière d'aménagement temporel. Ce document aborde des thématiques essentielles, telles que l'analyse des rythmes du territoire ou l'intégration des temps d'accès dans la planification urbaine. Il met également en avant des outils d'analyse permettant de visualiser et de comprendre les usages des espaces urbains à différentes échelles temporelles.

Les partenaires co-organisent la même année un séminaire national réunissant élus, techniciens, urbanistes et chercheurs. Cet événement a permis d'échanger sur les enjeux et les outils de l'aménagement temporel, et de partager des retours d'expérience issus de différents territoires.

Par ailleurs, le Bureau des temps organise chaque année les Conférences du temps, rendez-vous réguliers consacrés aux multiples facettes et enjeux sociaux liés au temps, favorisant la diffusion des savoirs et le dialogue entre les acteurs de la fabrique urbaine (« Partageons la ville » en 2024, « Regards croisés sur la mobilité » en 2019, « Quand les temps redessinent la ville : comment articuler temps et aménagement » en 2016...).



V. DATES ET CHIFFRES CLÉS

15 %

des salariés travaillent de nuit

26 %

des salariés travaillent le dimanche

1/4 HEURE

Durée maximale préconisée pour avoir
des services proches de chez soi

5 MIN

à pied d'un espace vert pour chaque
rennais (ambition Rennes 2030)

17 MIN

durée moyenne d'un déplacement
d'un habitant de la métropole (2023)

30 MIN

durée des déplacements quotidiens
à pied (2023)

sources : INSEE-DARES 2016 et PDU 2023



Les modes de vie changent, les temps s'accélèrent,
se multiplient, se mêlent, parfois s'emmêlent.

Qui décide des horaires ? Peut-on éviter les bouchons ?

Comment limiter les inégalités liées au temps ?

À quoi ressemblera notre temps, demain, si rien n'est fait,
avec l'accélération des rythmes de vie et l'augmentation
de la population des villes ? Il est grand temps de prendre
ces questions à bras le corps, face à ces nouveaux
enjeux sociaux et environnementaux.

À Rennes, un Bureau des temps mène depuis 2002
des actions concrètes et transversales, dépassant l'approche
individuelle pour réaménager les temps à l'échelle
du territoire.

Retrouvez d'autres fiches action ainsi que la frise temporelle du Bureau des temps
sur la page internet « Les ressources temporelles » du site de la Ville et de la
Métropole de Rennes.

Le BUREAU DES temps

Hôtel de Rennes Métropole
4, avenue Henri Fréville
CS 93111
35 031 Rennes Cedex

02 23 62 20 95
temps@rennesmetropole.fr
bureaudestems.rennes.fr

 **RENNES**
Ville et Métropole

Conception : novembre 2025
Visuels : Arnaud Loubry